LÉGENDE TYPE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER
SUIVANT LE RÈGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25 OCTOBRE 2004

LÉGENDE PRINCIPALE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol:

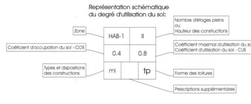

Zones définies au PAG:

HAB-1	Zone d'habitation 1
HAB-2	Zone d'habitation 2
ZMC	Zones mixtes à caractère central
ZMU	Zones mixtes à caractère urbain
ZMR	Zones mixtes à caractère rural
ZBEP	Zones de bâtiments et d'équipements publics
ZAE	Zones d'activités économiques etc.
PAP	Délimitation du PAP

Nombre d'étages pleins:

II	Limite supérieure
I - II	Limite supérieure et inférieure
(I)	Obligatoire

Hauteurs des constructions:

ho:x	Hauteur à la corniche de x m
ha:x	Hauteur à l'acrotère de x m
hf:x	Hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions:

oc	Construction en ordre contigu
onc	Construction en ordre non contigu
mi	Maisons isolées
mj	Maisons jumelées
mb	Maisons en bande

Implantation des immeubles:

- Alignement obligatoire constructions principales
- Limite minima/ maxima de surfaces constructibles pour constructions principales
- Alignement obligatoire dépendances
- Limite minima/maxima de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des lots /parcelles

- Délimitation de zones différentes (Abgrenzung unterschiedlicher Nutzungen)
- Lots privés constructibles
- Terrains cédés à la commune

Degré de mixité des fonctions:

min. x%	Pourcentage minimal de logements par immeuble
x% y%	Pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
x%	Pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:

EVP	Espace vert public (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
EVp	Espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP)
ADJ	Aires des jeux

- Plantations existantes
- Plantations projetées
- Arbres à conserver

Voies de circulation:

- Rues
- P — Aires de stationnement publics
- Chemins piétons /Pistes cyclables

Formes des toitures:

- Orientation du faîte
- tp — Toiture plate
- tx — Toiture à x versants, à x degré d'inclinaison
- tm — Toiture mansardée
- Eléments bâtis ou naturels à sauvegarder
- Respect de conditions d'intégration déterminées

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

- Limite maximale de surfaces constructibles au niveau du sous-sol
- Limite maximale des parties saillantes de constructions (p.e. balcons, avant-toits,..)
- Aire de stationnement privée
- Rues/ Chemins pietons sur terrain privé
- Accès au garage
- Accès au bâtiment

- Constructions existantes
- Constructions existantes à démolir
- Bâtiments projetés

Immeuble résidentiel

- Courbe de niveau du terrain naturel avant phase de construction
- Courbe de niveau du terrain naturel projeté
- Canalisation de gaz existante
- Réseau P & T existant
- Réseau électrique existant (b.t. 230V)
- Réseau électrique exist. (m.t. 20kV + prot.)
- Canalisation d'égout publique existante
- Canalisation d'eau existante
- Cable TV

Zones définies au PAG:

Zone d'habitation 2 — zone d'habitation 2

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

Relevé topographique (Géotop)

- Taque egout carre
- Borne parcellaire
- Poteau eclairage
- Avaloir
- RTV — Cabine boite radio/TV
- Taque egout ronde
- Pave repere eau
- hydrant
- Crête talus
- Talus haut droit
- Corniche

LEGENDE P.A.G. VILLE DE LUXEMBOURG

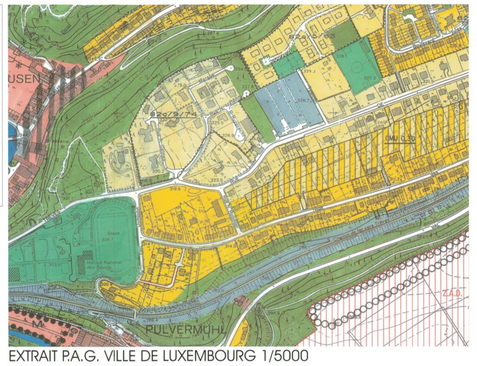

EXTRAIT P.A.G. VILLE DE LUXEMBOURG 1/5000

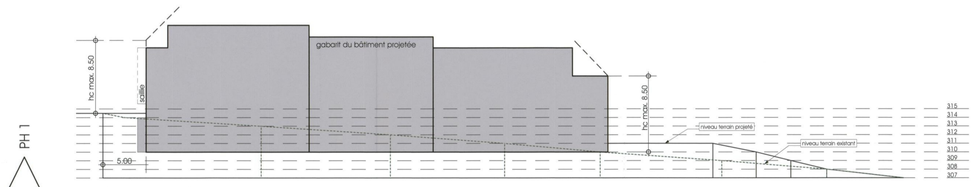

COUPE DE PRINCIPE A-A 1/250

PLAN D'IMPLANTATION 1/250

GEOCAD S.à.r.l
14, rue Robert Stümper L-2557 LUXEMBOURG

no mes **00899**

Commune de LUXEMBOURG — **Section -HaA- de Hamm**

Référence Géocad : 07270-3
Référence Cadastre : 75/54/139983
Levé par : GLG
Dessiné par : FB
Echelle : 1 / 500
Lieu et Date : LUXEMBOURG, le 14/10/2004
L'Ingénieur : **Félix PECKELS**, géomètre officiel
Signature :

Lieu-dit : " Rue des Pommiers "

LEGENDE

Lot(s)	Nature de culture	Contenance ha	a	ca	Inscriptions cadastrales Partie(s) numéro(s)	Nom(s)
1	bâtiment (partie de)–place	00	46	26	144/4205	HAYUM Paulette
2	bâtiments (parties de)–place	00	01	49	144/4205	HAYUM Paulette
3	place	00	21	09	144/4204 en entier	HERTZ Jean (HAYUM)

Remarques :
- Le lot figurant comme "place" sur ce plan ne peut être considéré comme "place à bâtir" qu'après obtention de toutes les autorisations prévues par la loi.
- Le lot no. 3 est identique au lot A du plan Van den Bulcke datant du 15 décembre 1977 (mes.449).
- Ce plan est conforme au contrat d'abornement datant du 14 octobre 2004.
- La limite a–b est conforme au plan Breger datant du 26 juillet 1989 (mes. 579).

MENTION DE VALIDATION
suivant la loi du 25.7.2002, article 7(3)

LE PRÉSENT PLAN EST CONFORME AUX DIRECTIVES OFFICIELLES ET EST INTÉGRÉ AUX ARCHIVES CADASTRALES.

ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE
Luxembourg, le 22 OCT. 2004
N° 94258 du LIVRE de CAISSE

Luxembourg, le 21.10.2004
Pour le Directeur
Claude WALLERS, géomètre officiel

GEOCAD 14, rue Stümper – Luxembourg – 14/10/2004 – 07270-3

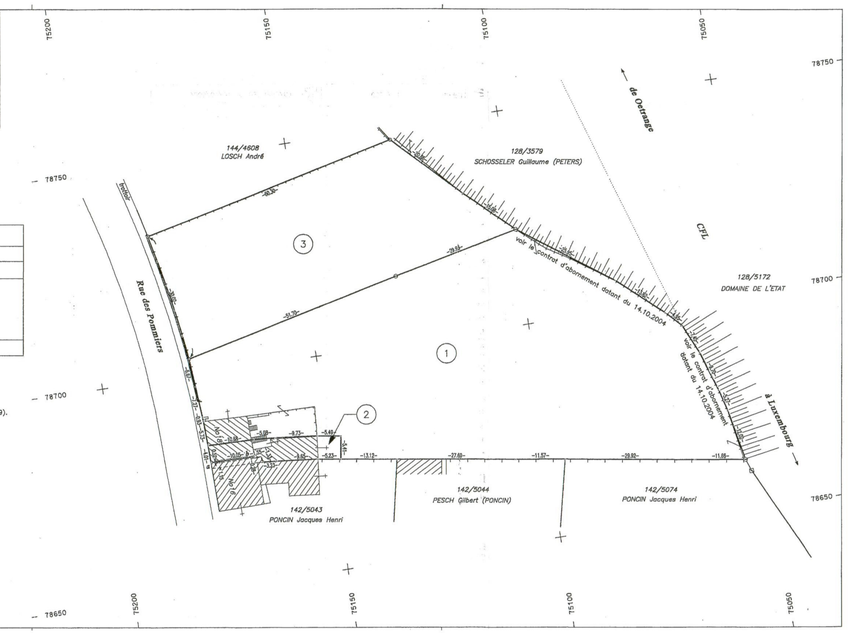

MESURAGE 1/500

PHOTO 1

PHOTO 2

Calcul des surfaces Plan 00-39-13d	
surface lot privé	5051.25m2
surface terrain à être cedé à la commune	1683.75m2
TOTAL	6735.00m2
part de terrain à être cedé à la commune	25.00%

Calcul des C.M.U. et des C.O.S. Plan 00-39-13d		
Surface d'emprise au sol	Surface construite brute de la construction	C.O.S. / C.M.U.
981.0m2	2406.0m2	0.19 / 0.48
Valeur moyenne calculée		0.19 / 0.48
Valeur moyenne proposée		0.3 / 0.7

Remarques:
C.O.S. = surface d'emprise au sol de la construction / surface privé du terrain à bâtir net
C.M.U.= surface brute de tous les niveaux / surface privé du terrain à bâtir net

Bâtiments:
1 Immeuble résidentielle: sous-sols + 2 étages pleins + 1 étage en retrait
max. 28 Appartements

Emplacements:
8 emplacements de stationnement en surface
34 emplacements de stationnement en garage souterrain

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Echelle approximative: 1/2500

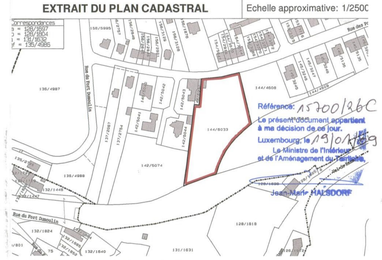

EXTRAIT CADASTRE 1/2500

appartient à l'approbation définitive du conseil communal du 13 octobre 2008 référence n° 82a/2008/6

ind.	dressé	date:	modifications:
g			
f			
e	J.B.	19.09.08	redressement erreur matérielle: limite parcelle
d	J.B.	07.03.08	surface privée; chemins sur terrain privé
c	J.B.	31.01.08	haut. com. pastelle,ure; recul latéral parking; MO
b	J.B.	19.12.07	extrait cadastre; système de coordonnées
a	J.B.	12.12.07	legende type; mesurage ; indication remblai

Maître de l'ouvrage: Ville de LUXEMBOURG	Ville de Luxembourg; Administration centrale Hôtel de Ville, L-2090 Luxembourg	code interne: G.L.
Objet:	Immeuble à appartements, Cents, Rue des Pommiers; L- 2343 Luxembourg	responsable projet:
	IMPLANTATION PAP + COUPE 1/250 EXTRAIT PLAN CADASTRAL 1/2500 EXTRAIT P.A.G. 1/5000 MESURAGE 1/500	dessiné par: J.B. échelle: 1/250+div
Toutes les cotes sont à vérifier par l'entreprise!		date première issue: 21.07.2005
architecture arco company	ARCO - Architecture Company 3, rue des 3 Glands L-1629 Luxembourg tél: 421770, fax: 421773 arco@arco.lu www.arco.lu	date dernière mise à jour: 19.09.2008 plan numéro: 00-39-13e

Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur